













Communiqué de Presse « Le Tutorat n'est pas un détail qui s'oublie »

Le 7 novembre 2017,

Suite au reportage de France 2 ce jeudi 2 novembre 2017 intitulé "les prépas privées favorisent-elles la sélection par l'argent ?", les fédérations de santé issues de la PACES et des expérimentations PACES souhaitent réagir pour faire part de leur mécontentement et apporter des éléments qui sont absents du reportage.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la première année de médecine n'existe plus depuis bientôt dix ans. Aujourd'hui la **PACES** (Première Année Commune aux Etudes de Santé) ouvre aux études de **Médecine**, de **Pharmacie**, d'**Odontologie**, de **masso-Kinésithérapie**, de **Maïeutique**, et à d'autres champs d'activités en fonction des universités.

Les onéreuses "prépas privées" ne sont pas le seul moyen de réussir son année, ni le plus performant. En effet, les tutorats d'étudiants sont depuis des années reconnus par les acteurs institutionnels en tant que seule préparation efficace.

Aujourd'hui, **37 tutorats** sont implantés en France métropolitaine (soit un dans chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR)). Cela représente environ **47 000 étudiants**, pour un prix moyen très faible par année, pouvant aller jusqu'à la gratuité dans bon nombre de tutorats.

Ces tutorats, accessibles à tous de par leur coût, misent sur un compagnonnage et sur l'apprentissage par les pairs pour mener à la réussite d'un grand nombre d'étudiants en PACES. La qualité de cette prise en charge pédagogique, méthodologique et psychologique dans un contexte d'interprofessionnalité est un réel vecteur de réussite et d'égalité des chances, aussi bien pour les étudiants de PACES que pour les tuteurs.

Son principe de fonctionnement repose sur des **étudiants-tuteurs** d'années supérieures, dont l'engagement s'inscrit dans une **démarche bénévole et désintéressée.**

Dans une optique de développement continu des compétences, les étudiants tuteurs ainsi que les structures intervenant dans l'activité des tutorats, participent à des formations régulièrement organisées par les associations nationales et locales.

La qualité du travail effectué par les tutorats et les tuteurs est certifiée chaque année par une **procédure** d'agrément validée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Nous demandons à France 2, ainsi qu'aux autres médias, d'utiliser les termes adéquats concernant cette première année commune aux études de santé ainsi que de mentionner l'engagement des Tutorats de France dans la pédagogie, l'innovation et le bien-être des étudiants.

Yann Plantade

Attaché de Presse de la FNEK presse@fnek.fr 06.03.92.57.95

Mey Kouya et Aurore Trameçon

VP chargée de la pédagogie et du tutorat VP chargée de la PACES et du tutorat contact@anemf.org

Morgane Mathelin

VP Tutorat de l'Anesf tutorat@anesf.com

Maxence HUA

VP Tutorat de l'UNECD tutorat@unecd.com 06.98.51.75.11

Christophe Ragey

VP Tutorat de l'ANEPF tutorat@anepf.org 07.50.25.10.40

Alexandra Gonzalez

Attachée presse de la FAGE alexandra.gonzalez@fage.org 06.75.33.79.30